

OBSERVATOIRE

Analyse de la typologie des
jeunes reçus dans les résidences
Habitat Jeunes du

Calvados



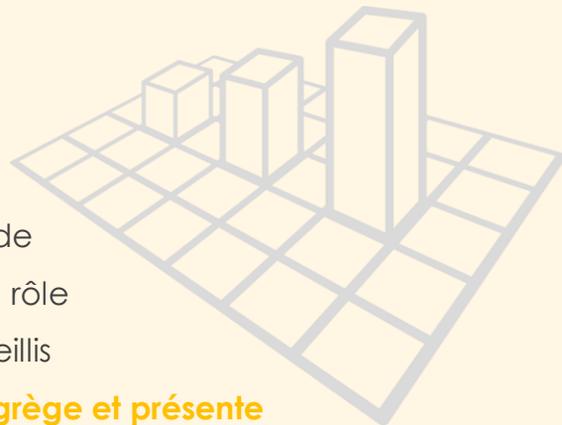
0

2

0

2

Introduction – Méthodologie



En tant que **tête de réseau régionale** en matière de logement des jeunes, l'URHAJ Normandie tient un rôle déterminant dans l'observation des publics accueillis à diverses échelles. Pour ce faire, elle **recueille, agrège et présente les données** disponibles chaque année dans les bases statistiques des **résidences normandes adhérentes ou non à l'Union**.

Remplies par les structures elles-mêmes de manière régulière et systématique, ces données permettent :

- D'analyser les **attributs** et **particularités** des populations présentes dans les résidences,
- De **suivre l'évolution** des tendances,
- De veiller au **juste équilibre** entre les populations accueillies,
- De **caractériser** et de **typer** les territoires,
- D'identifier des **besoins** ou des **problématiques** spécifiques.

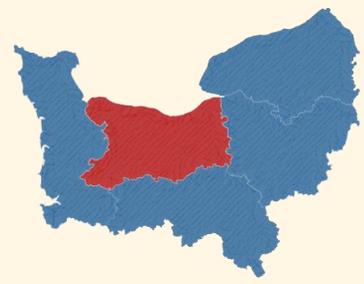
Dans la mesure où un temps de traitement doit être respecté (renseignement des données de chaque structure et vérification/consolidation des bases par les services de l'UNHAJ), l'observatoire ne peut être réalisé que sur **les données de l'année n-1, voire n-2** selon les délais et aléas.

Les observatoires ne présentent que des **résultats lissés** afin de mettre en lumière des problématiques globales et de ne pas inciter la comparaison entre les structures.

Les **données des CLLAJ et Services Logement ne sont pas prises en compte** dans ce document. Un observatoire dédié est mis en œuvre, davantage adapté à leurs problématiques et à leur réalité opérationnelle.

Indice de lecture : les **données** et **clés de lectures** essentielles **2018** sont indiquées en bleu, leurs **évolutions** vis-à-vis des **données 2017** sont représentées en rouge.

Introduction – Données démographiques du département du Calvados



Source : Insee, RP. 2016



✓ Population totale du Calvados en 2016 : **693 042 habitants.**

✓ Évolution annuelle de la population entre 2011 et 2016 : **0,31 % par an.**



✓ Nombre de jeunes de 14 à 29 ans en 2016 : **125 591.**

✓ Taux d'évolution annuel des 15-29 ans entre 2011 et 2016 : **- 0,7 % par an.**



✓ Part des jeunes de 14 à 29 ans dans la population totale en 2016 : **18,1%**

✓ La moyenne régionale étant de **17,2%.**

✓ En 2016, le Calvados a un indice de jeunesse légèrement inférieur à 1 (= **93**. En 2009, il était équivalent à **111**). Autrement dit, le rapport entre les moins de 20 ans et les personnes de plus de 60 ans a tendance à se creuser ces dernières années.

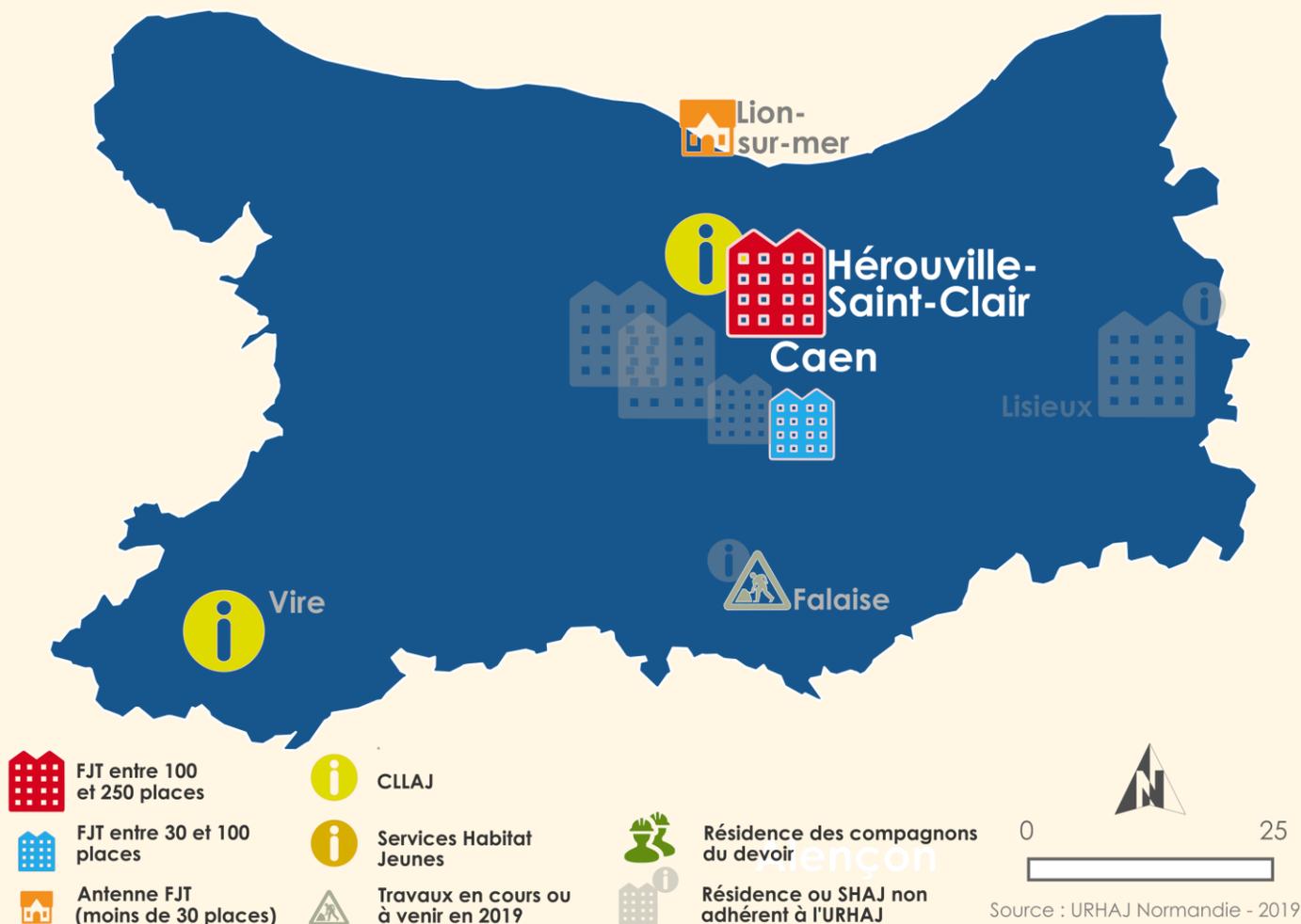
✓ Sur le département en 2016, **15,7% des jeunes** sont non insérés au sens de l'Insee (ni en emploi, ni scolarisés).

✓ En 2017, **20 079** jeunes âgés de 16 à 24 ans bénéficient d'au moins une aide de la CAF.



Introduction – Le réseau dans le département du Calvados

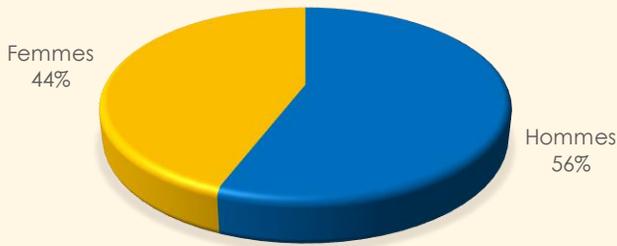
- **929 jeunes** ont été accueillis dans les résidences en 2018 (→ depuis 2017).
- Les jeunes restent en moyenne légèrement plus de **9 mois** dans la structure (↑ d'un mois et demi depuis 2017).
- Le taux d'occupation moyen des résidences s'élève à **97%** en 2018 (→ depuis 2017).
- **172 798**, c'est le nombre de nuitées réelles pour les places FJT en 2018.



- Le réseau Habitat Jeunes calvadosien propose plus de **743 lits** répartis dans **698 logements** pour les moins de 30 ans.
- **100%** de l'offre Habitat jeunes se traduit par des logements de type collectifs (résidence avec au minimum une salle de vie collective).
- Le réseau emploie **28 ETP** pour assurer la fonction socio-éducative sur les territoires.

1. POPULATION

1.1. Population ayant séjourné dans les structures au cours d'une année

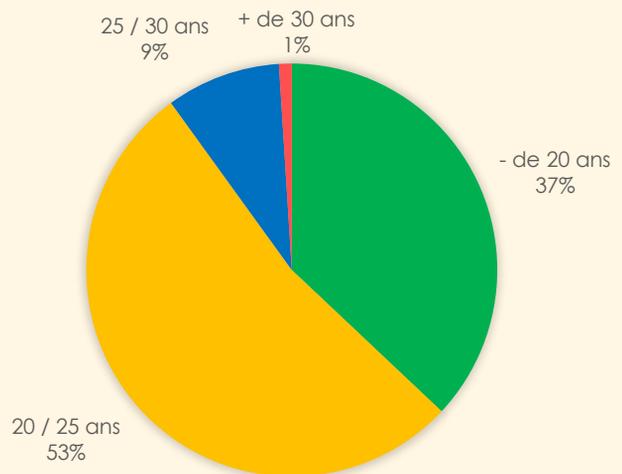


Presque 1 jeune reçu sur 2 est une femme.

2. CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION

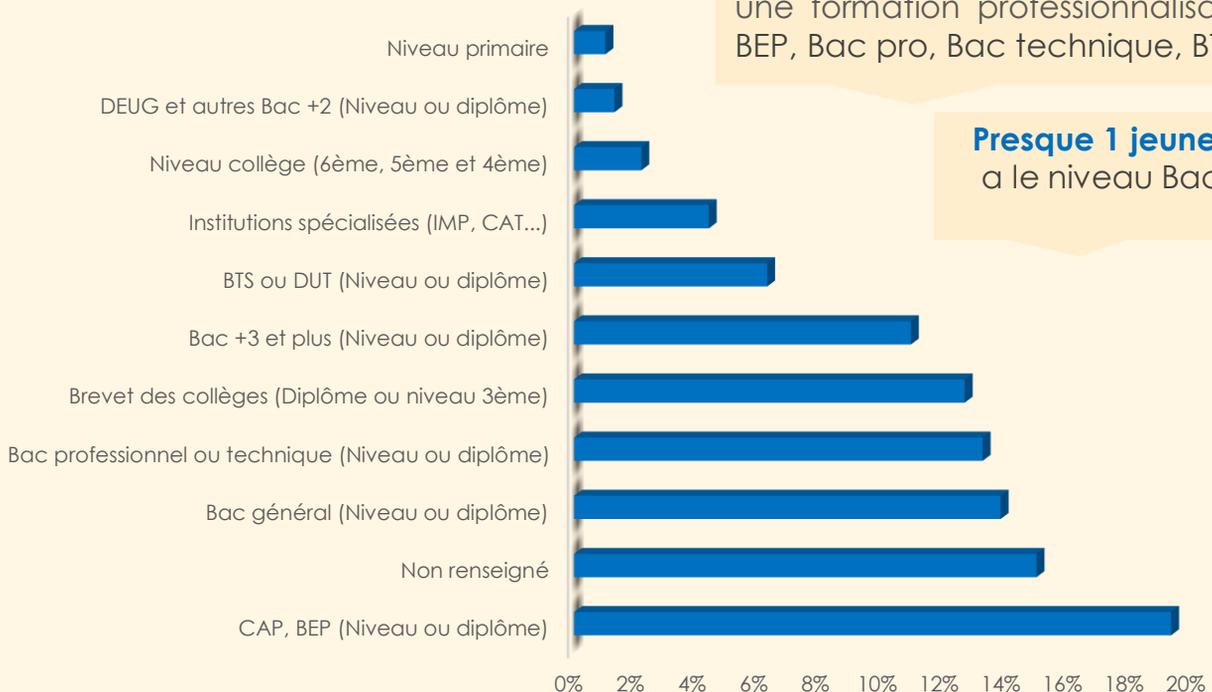
2.1. L'âge des jeunes reçus

90% des jeunes reçus ont moins de 25 ans à leur arrivée à la résidence (↑ 4 points depuis 2017).



2.2. Le niveau scolaire des jeunes reçus

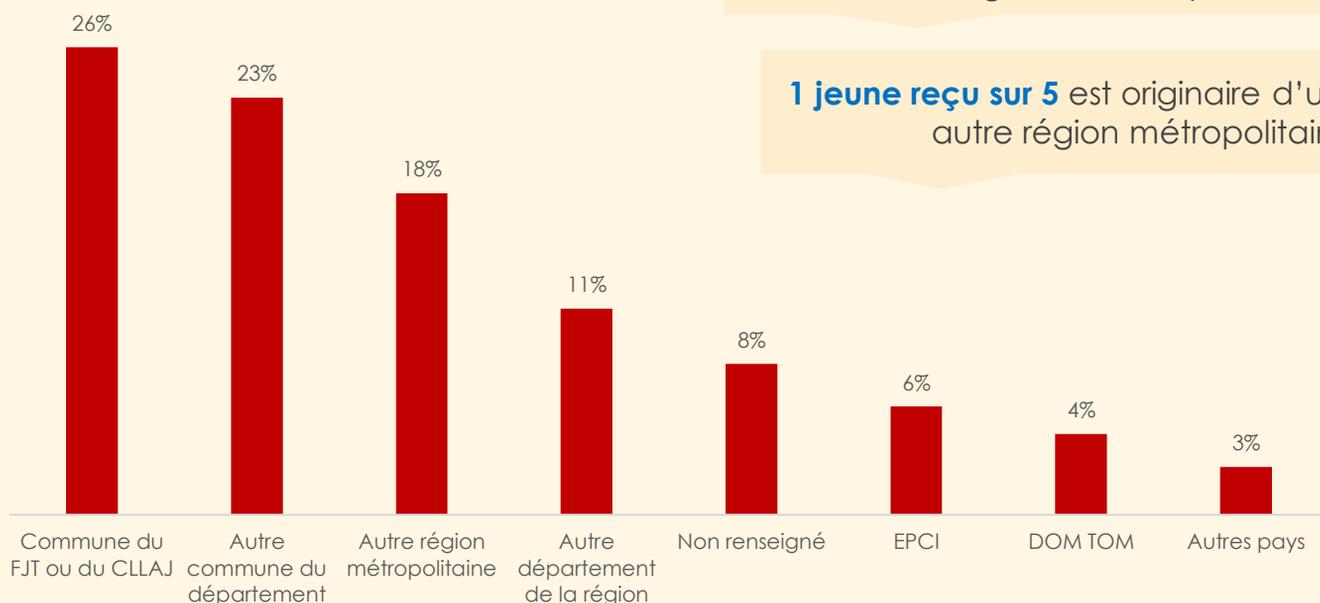
Plus d'un tiers des jeunes reçus a suivi une formation professionnalisante (CAP, BEP, Bac pro, Bac technique, BTS...)



Presque 1 jeune reçu sur 2 a le niveau Baccalauréat ou plus.

3. SITUATIONS ANTÉRIEURES DES RÉSIDENTS

3.1. Origine résidentielle

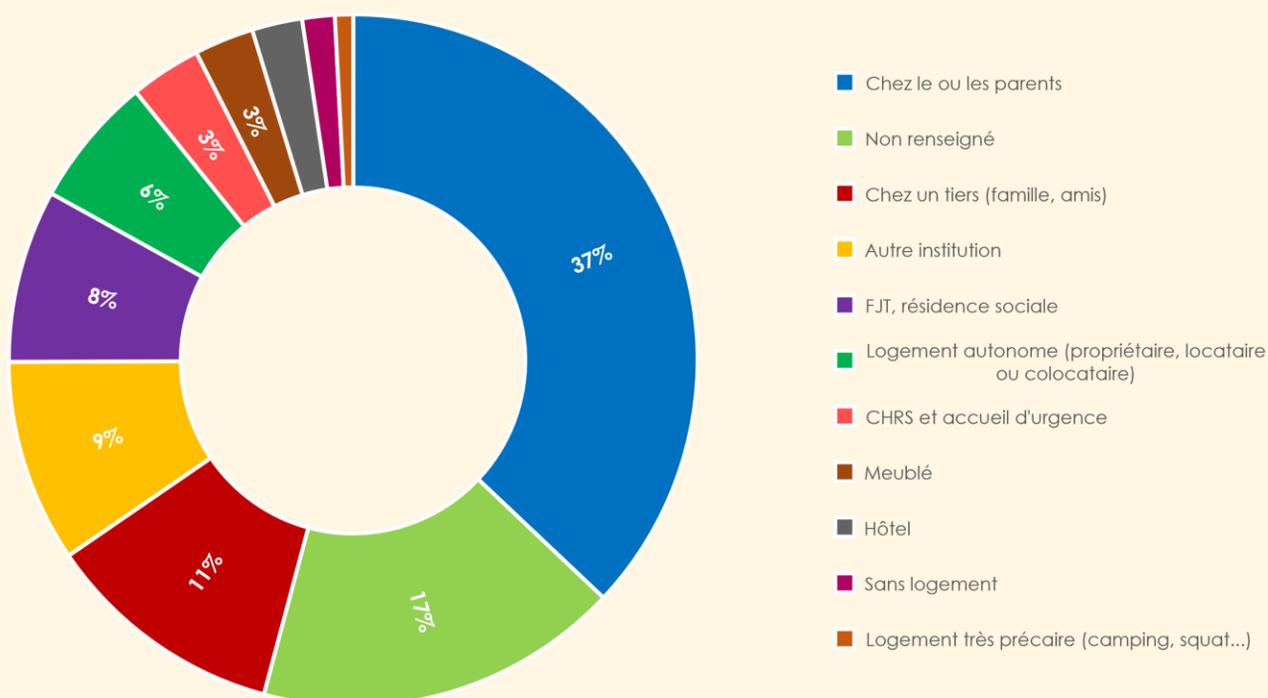


Plus de la moitié des jeunes reçus est originaire du département.

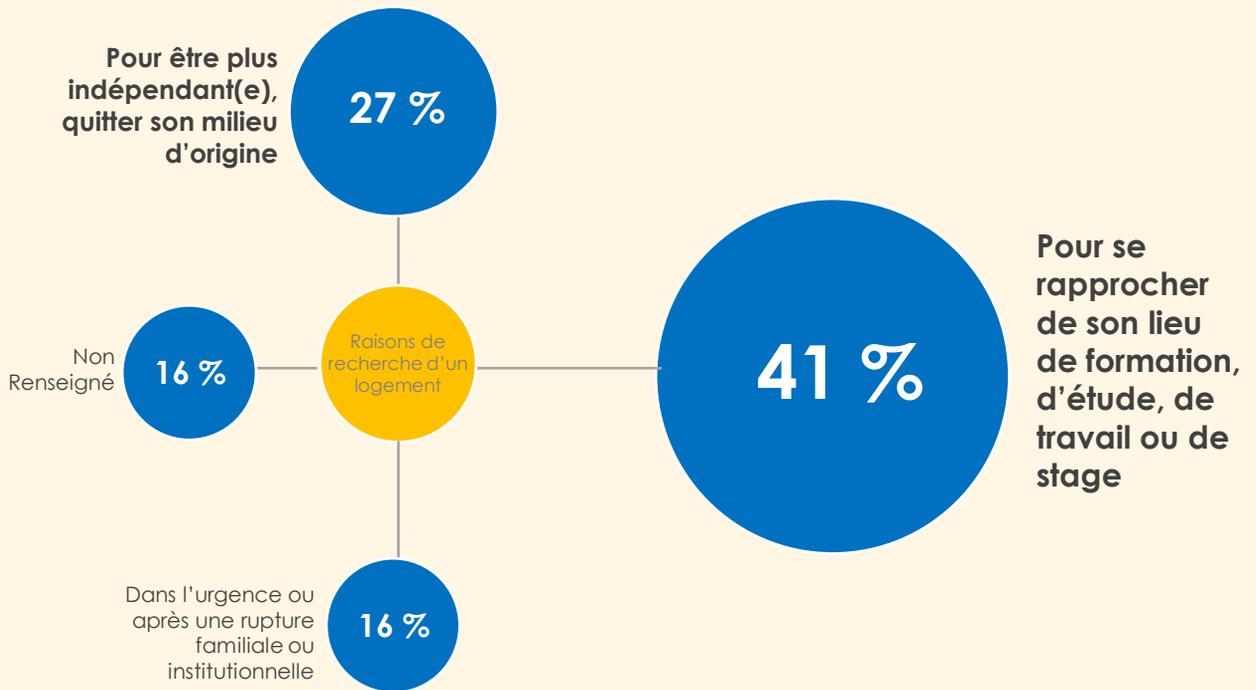
1 jeune reçu sur 5 est originaire d'une autre région métropolitaine.

3.2. Dernier logement utilisé avant l'entrée

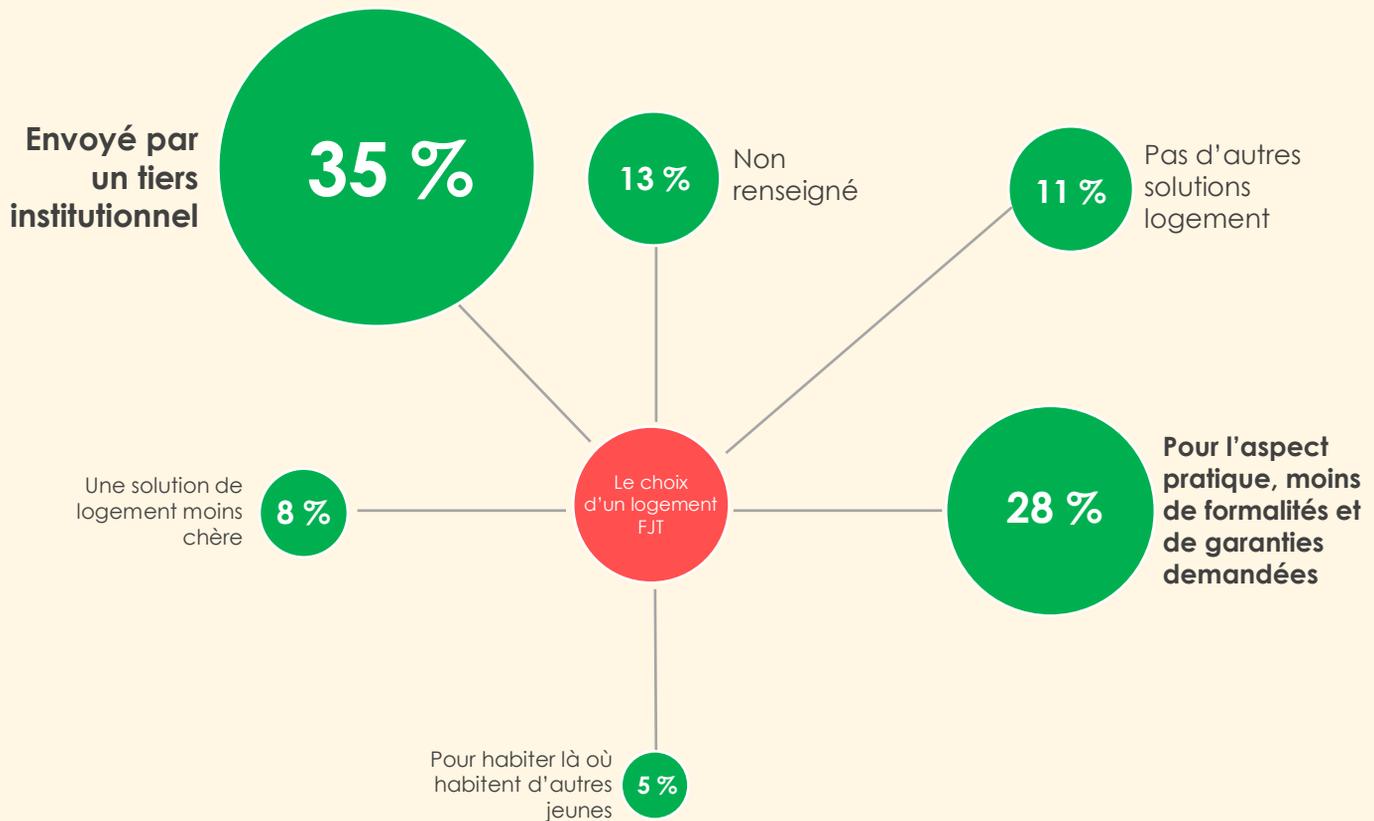
1 jeune reçu sur 2 était hébergé au sein du domicile familial ou chez un tiers avant l'entrée à la résidence.



3.3. Raisons de recherche d'un logement

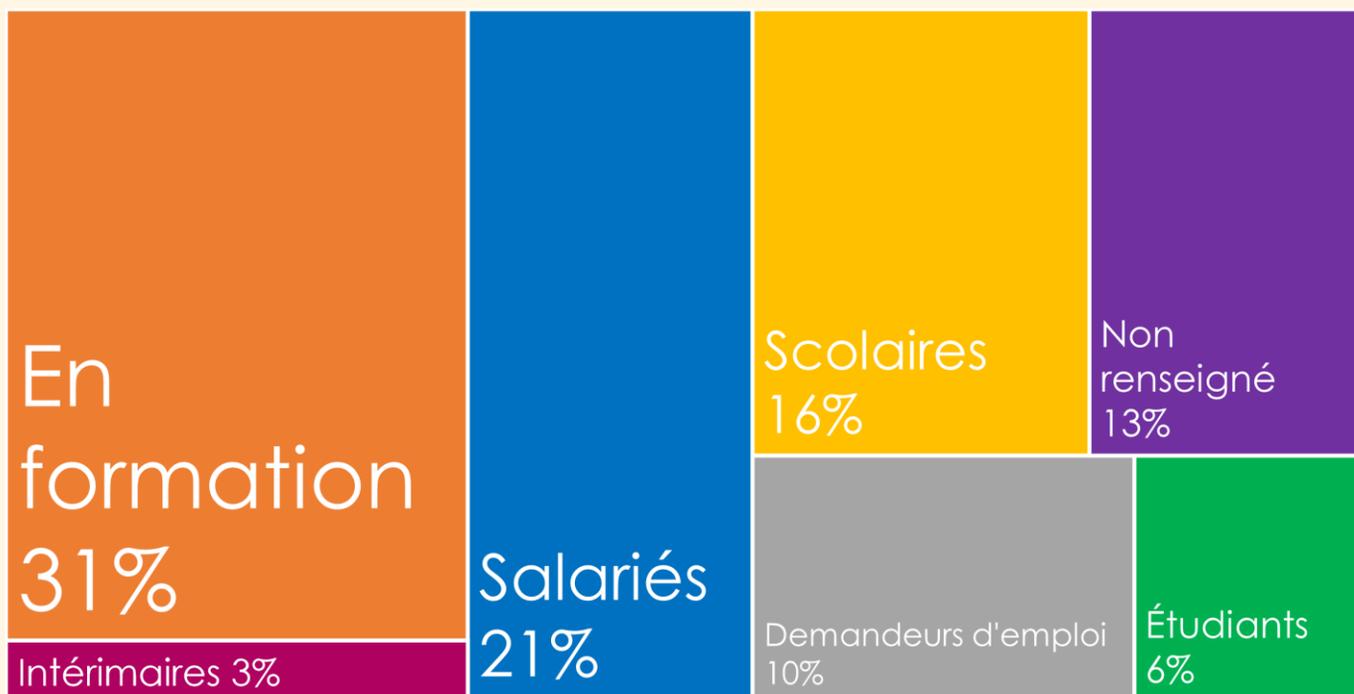


3.4. Raisons de choix d'un logement FJT



4. ACTIVITÉS

4.1. Statuts socioprofessionnels



Un tiers des jeunes reçus dans les résidences du département en 2018 est stagiaire de la formation professionnelle ou apprenti.

Légende

Salariés : Contrat classique de durée indéterminée à temps plein et CIE / Contrat classique de durée indéterminée à temps partiel / Contrat classique de durée déterminée à temps plein et CIE / Contrat classique de durée déterminée à temps partiel / Contrats aidés (CI-RMA, CAE, CDP...).

En formation : Stagiaire de la formation professionnelle non rémunérée / Stagiaire de la formation professionnelle rémunérée + **Apprentis** : Contrat d'apprenti niveau IV et plus (Niveaux Bac et +) / Contrat d'apprenti niveau V (Niveaux CAP, BEP, BEPC).

Étudiants : étudiants de l'enseignement général et technique

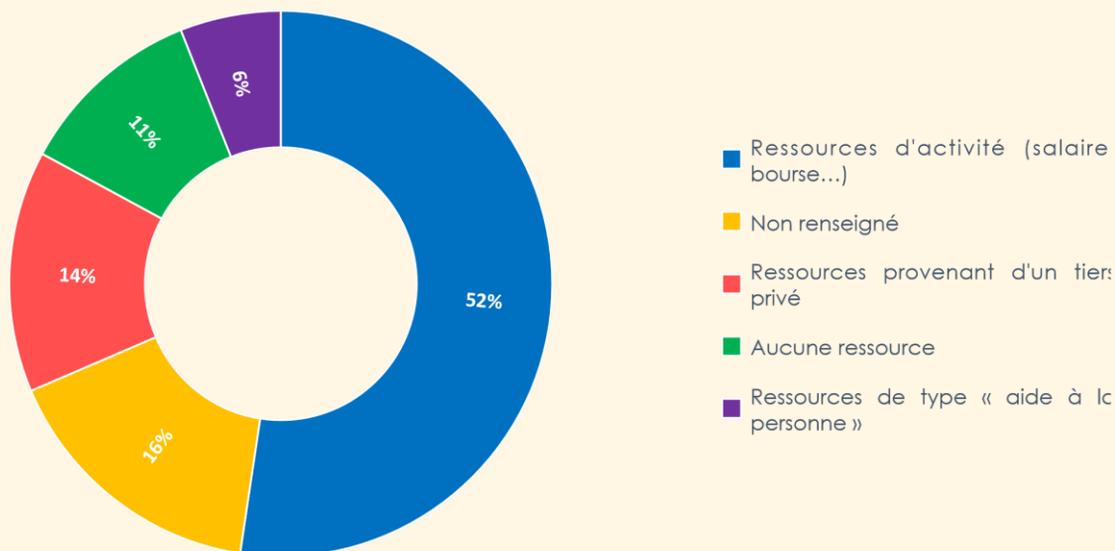
Scolaires : scolaires de l'enseignement général et technique

Demandeurs d'emploi : demandeurs d'emploi de catégorie 2, rémunéré ou non.

5. RESSOURCES

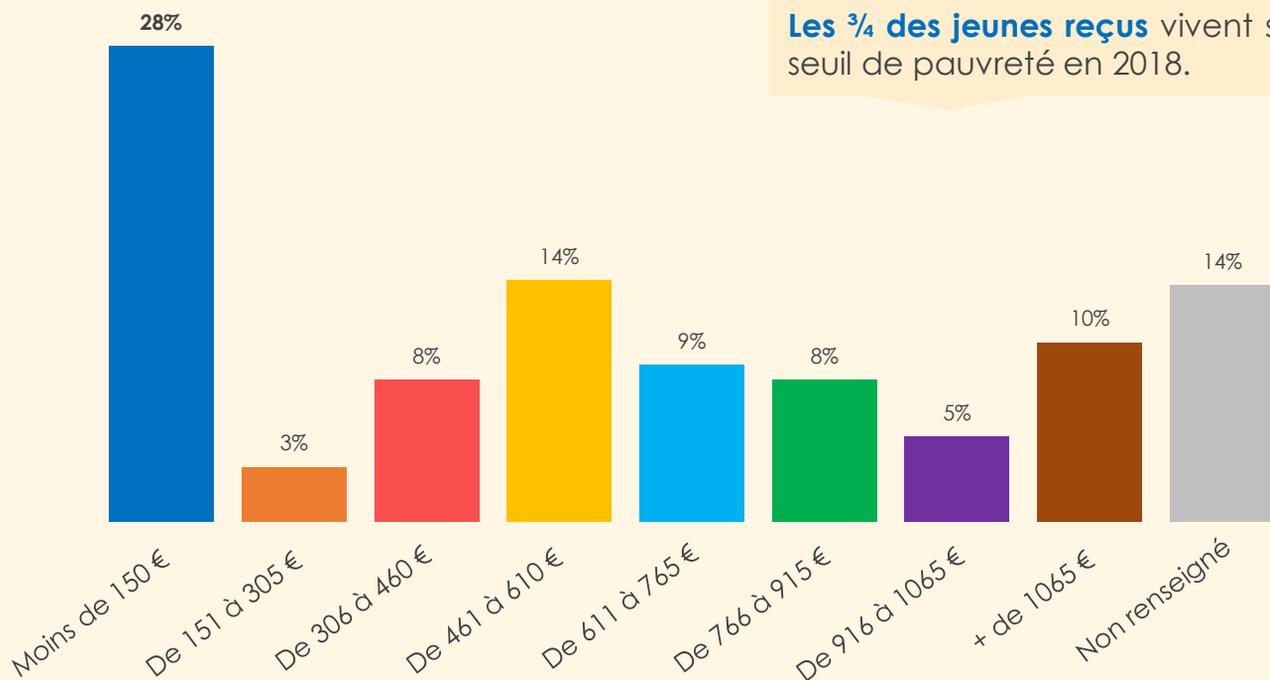
5.1. Nature des ressources

La moitié des jeunes reçus tirent leurs ressources de leurs activités.



5.2. Montant des ressources

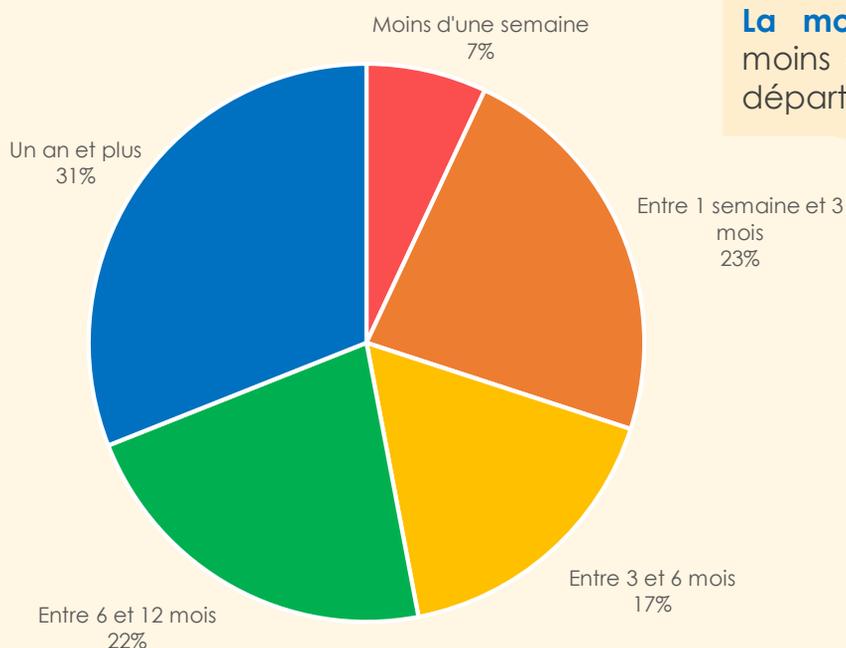
Un tiers des jeunes reçus gagne moins de 150€ par mois.



Les 3/4 des jeunes reçus vivent sous le seuil de pauvreté en 2018.

6. FIN DU SÉJOUR

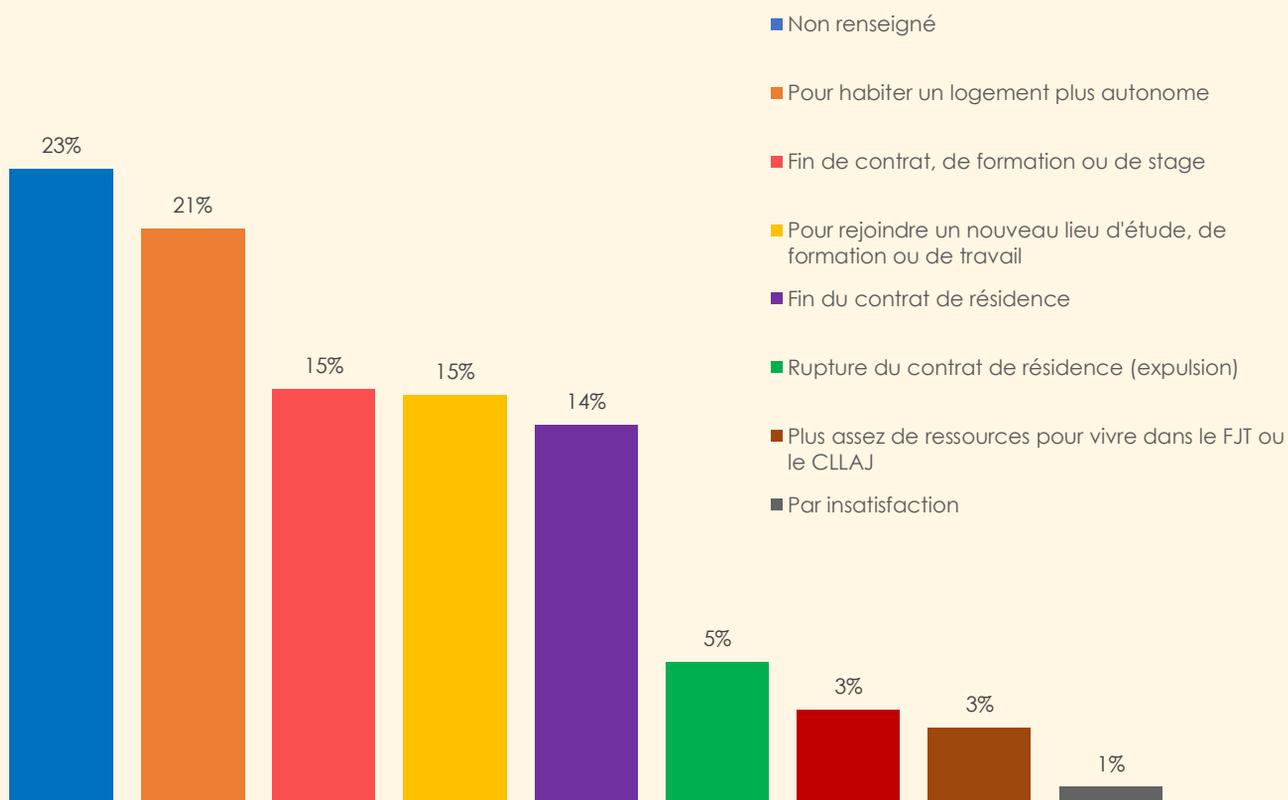
6.1. Durée du séjour



La moitié des jeunes reçus résident moins de 6 mois dans les structures du département.

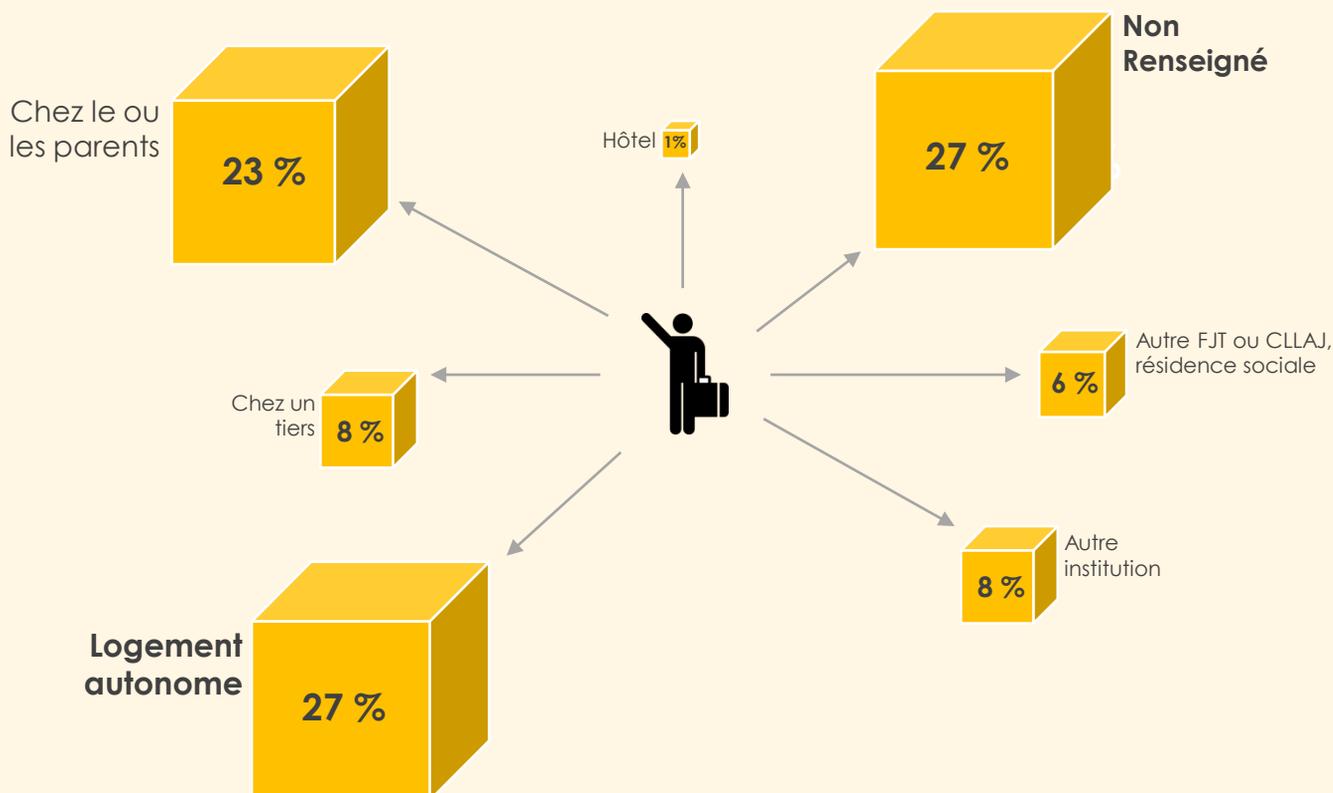
Un tiers y réside plus d'un an.

6.2. Raisons du départ du logement FJT

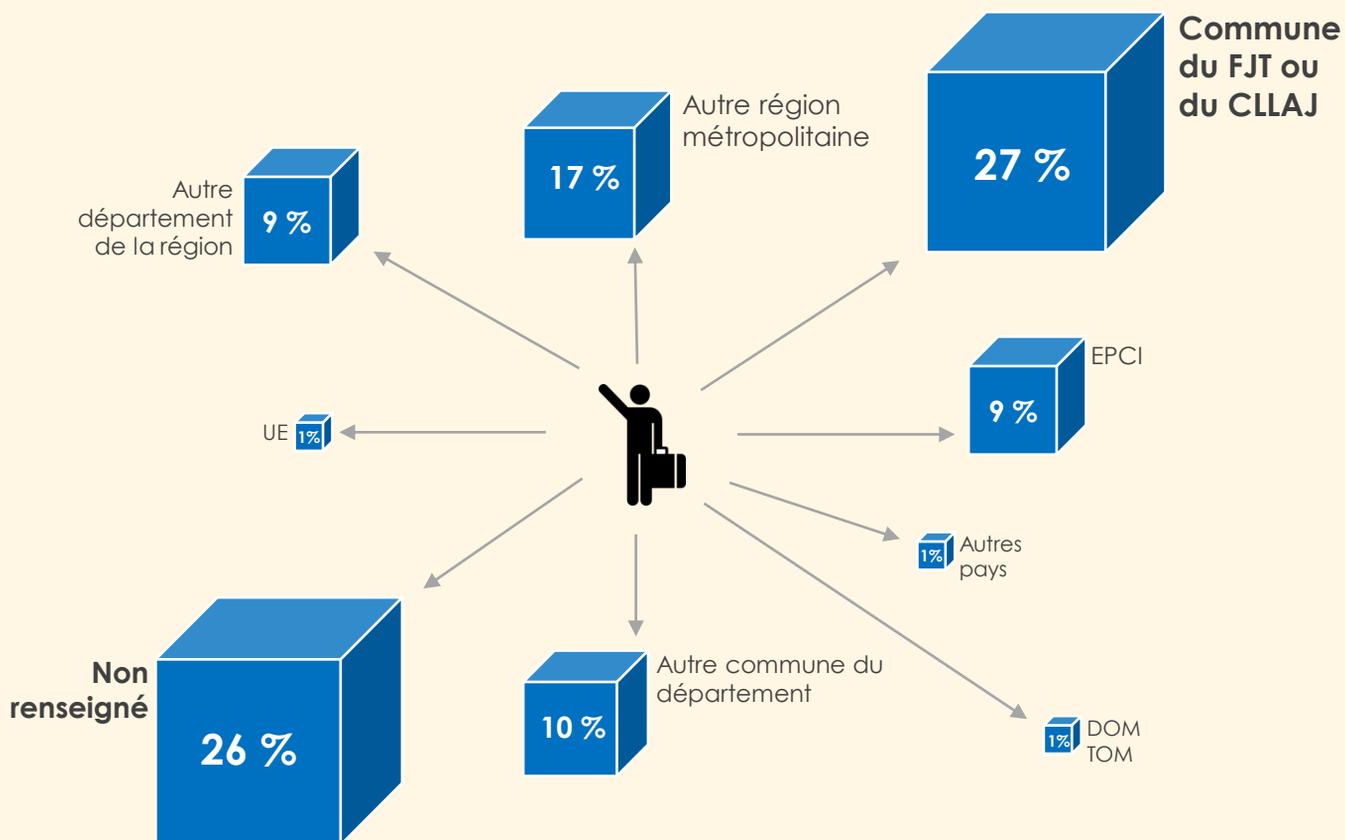


7. SITUATION À LA SORTIE

7.1. Situation de logement à la sortie



7.2. Lieu de destination à la sortie





UNION RÉGIONALE POUR L'HABITAT DES JEUNES



Espace Robert Schuman
3 place de l'Europe
14200 Hérouville Saint-Clair



normandie@unhaj.org



02 31 53 75 00



www.habitat-jeunes-normandie.fr



URHAJ Normandie

Habitat Jeunes



**Normandie
URHAJ**
UNION RÉGIONALE POUR L'HABITAT DES JEUNES